

EN MÊME TEMPS (par oomark) Menton

27-12-2021

En même temps (par oomark) Proposez à vos amis et relations de s'abonner en cliquant ici N°1085

Rédigé mardi 28 décembre 2021 - 08:00

Le point de détail

Ce passavant n'est plus nécessaire

Depuis le 20 mars les ressortissants français et Italiens sont autorisés à franchir la frontière au pont Saint-Louis et à séjourner quinze jours, soit en Italie...(suite)

Où : Pont Saint-Louis, Menton

Hier :

Aujourd'hui :

